

École de Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du mardi 13 juin 2023, à 18h00,
au restaurant L'Anse-aux-Coques de Ste-Luce

Les parents		Le personnel		Communauté	
Nancy Carrier	X	Vanessa Castonguay, SDG	X	Joannie Martin	X
Stéphanie Soucy	X	Annie-France Lévesque	X	Direction	
Janie Fournier	X	Marie-Ève Proulx		Annie-France Guay	X
Jessy Marin	X	Josée Cormier-Roussel	X		
Karine Lavallée	X	Caroline Bois	X		
Marion Vaché	X	Lucie Rioux	X		

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Madame Janie Fournier souhaite la bienvenue aux participantes. La séance est ouverte après constatation du quorum.

2. Lecture et adoption de la proposition de l'ordre du jour

Madame Janie Fournier fait la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION CE-2023-06-13-37

Il est proposé par madame Caroline Bois, appuyée par madame Marion Vaché, d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 2 mai et du 30 mai 2023

3.1 – Suivis au procès-verbal

Une correction est apportée au procès-verbal du 2 mai, au point 1 : « Madame Janie Fournier souhaite la bienvenue aux participants. »

Madame Josée Cormier-Roussel fait le bilan de la vente de garage qui s'est déroulée à l'école de Ste-Luce le 27 mai dernier.

Aucune modification ne sera apportée au conseil d'établissement pour la prochaine année.

Madame Annie-France Guay fait un suivi sur le jardin communautaire de St-Donat.

Le projet des élèves de Ste-Luce en lien avec la Maison des générations de Rimouski passe au niveau régional du concours OsEntreprendre.

RÉSOLUTION CE-2023-06-13-38

Il est proposé par madame Lucie Rioux, appuyée par madame Karine Lavallée, d'adopter les procès-verbaux du 2 mai et du 30 mai 2023 tels que rédigés. Adoptés à l'unanimité.

4. Courrier

Aucun.

5. Programmation des activités éducatives

École des Bois-et-Marées : Le lieu de l'activité Écol'eau a changé pour le 3^e rang Est de Ste-Luce.

École Lévesque : Les classes de 3^e-4^e et 5^e-6^e années iront en Gaspésie le 19 juin prochain. Pour les autres classes, une sortie est organisée à la plage le 22 juin prochaine avec un dîner à l'école. Le départ des élèves se fera à 13h20.

École de Ste-Luce : Une pièce de théâtre sera présentée le 15 juin prochain et une contribution volontaire sera demandée aux spectateurs afin de financer les activités de théâtre de l'école de Ste-Luce.

6. Budget de l'école 2023-2024 – Budget du service de garde 2023-2024

Annie-France Guay présente le budget pour l'an prochain et explique certains points.

RÉSOLUTION CE-2023-06-13-40

Il est proposé par madame Nancy Carrier, appuyée par madame Stéphanie Soucy, d'adopter le budget annuel initial de 626 275 \$ pour l'année 2023-2024 pour les écoles de Ste-Luce – Bois-et-Marées – Lévesque (voir document joint). Adopté à l'unanimité.

Vanessa Castonguay présente les budgets pour l'an prochain pour les services de garde des écoles Bois-et-Marées et Lévesque.

RÉSOLUTION CE-2023-06-13-41

Il est proposé par madame Karine Lavallée, appuyée par madame Jessy Marin, d'adopter le budget annuel initial de 433 516 \$ pour l'année 2023-2024 pour le service de garde Les Trésors de la Marée de l'école des Bois-et-Marées (voir document joint). Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION CE-2023-06-13-42

Il est proposé par madame Marion Vaché, appuyée par madame Annie-France Lévesque, d'adopter le budget annuel initial de 207 595 \$ pour l'année 2023-2024 pour le service de garde de l'école Lévesque (voir document joint). Adopté à l'unanimité.

7. Mot de la direction (23 août SDG)

Madame Annie-France Guay propose aux parents d'ouvrir les services de garde à partir du 24 août afin de s'assurer d'avoir l'ensemble du personnel en place. Une rencontre sera prévue à ce moment pour toutes les équipes.

8. Mot du président

Madame Janie Fournier remercie toutes les personnes impliquées au sein du conseil d'établissement pour leur belle participation tout au long de l'année.

9. Parole aux divers représentants

9.1 – Trésorerie

Aucun.

9.2 – Personnel enseignant

École des Bois-et-Marées : Les élèves des classes de mesdames Frédérique Jalbert et Annie-France Lévesque ont participé à l'activité Color me Rad organisée par mesdames Virginie Coiteux et Marine Grimaud. Ceci s'est très bien déroulé et les élèves ont bien aimé l'activité.

École Lévesque : Une activité de sensibilisation aux contacts avec les chiens s'est tenue au début du mois de juin avec les élèves de 1^{re} et 2^e années des écoles Lévesque et Bois-et-Marées. Cette activité a été très appréciée de tous.

École de Ste-Luce : Une sortie à l'automne dans le cadre du projet Écomaris aura peut-être lieu, un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre.

9.3 – Comité de parents

Lors de la dernière rencontre du comité de parents, il a été question du découpage des quartiers scolaires. Une dernière rencontre aura lieu la semaine prochaine.

9.4 – Représentant de la communauté

Madame Joannie Martin remercie le comité et mentionne qu'elle a aimé son expérience cette année.

10. Informations du service de garde – Présentation des règlements du service de garde

Des changements ont été apportés au niveau des règlements du service de garde, notamment en lien avec le changement de la politique alimentaire (allergie) et le retrait des congés préscolaires du calendrier scolaire.

RÉSOLUTION CE-2023-06-13-43

Il est proposé par madame Marion Vaché, appuyée par madame Janie Fournier, d'adopter les modifications apportées aux règlements du service de garde. Adoptées à l'unanimité.

11. Divers

11.1 – Gymnase de l'école Lévesque

Une réponse est attendue d'ici le 30 juin 2023.

12. Évaluation de la rencontre et levée de l'assemblée

Madame Annie-France Guay remercie les membres présents. La levée de la séance est proposée par madame Vanessa Castonguay, appuyée par madame Karine Lavallée. Adoptée à l'unanimité. La séance est levée à 19h40.

16. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu en septembre 2023, la date sera communiquée ultérieurement.

Secrétaire de réunion : Annie-France Lévesque